

SITE DEFENSIF DE PONT LA DAME

Aspres-sur-Buëch (Hautes-Alpes)

La Baume Noire ou de Pont la Dame, telle qu'elle apparaît de la route venant du Col de la Croix Haute.

Le site de Pont-la-Dame est sans doute le plus spectaculaire des Hautes-Alpes. Il se situe 4 km au N.N.O. d'Aspres, 250 m à l'O.N.O. du carrefour entre la D 1075 allant vers le Col de la Croix Haute et la D 994B allant sur Veynes. Quand on vient du col de la Croix Haute, on voit son vaste porche au milieu de la falaise qui domine la route D 1075. Arrivé au carrefour, il faut suivre la piste forestière interdite aux véhicules allant vers Agnielles. Plusieurs itinéraires sont alors possibles pour atteindre le site. Le plus simple démarre du deuxième lacet de la route forestière. Là, un sentier part à l'horizontale vers le porche. Il n'y a qu'un petit pas d'escalade à l'arrivée sur 3 mètres. Mais cette escalade n'existait pas avec le mur de soutènement aujourd'hui disparu. Elle permet d'atteindre le porche qui domine la route et la voie ferrée de plus de 70 m. Ce porche donne accès à d'autres grottes.

Toponymie

Nous avons conservé le nom du lieu-dit où s'ouvrent les grottes, imitant l'abbé Glory qui y effectua des fouilles archéologiques à la fin des années 1940, puis le Spéléo-Club Voconce qui fit un inventaire spéléologique de la zone dans les années 1970. Le nom du lieu-dit viendrait de la dame d'une seigneurie voisine, dont les libéralités auraient permis la construction de l'ancien pont sur le Buëch. On retrouve aussi le nom de Baumes Noires donné par C. Gauchon, puis J.Y. Bigot, en référence au dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes de Joseph Roman et au volumineux ouvrage de J. C. F. Ladoucette sur les Hautes-Alpes. Cependant, le grand porche visible de la route n'a rien de noir.

Géoréférencement

IGN 3338 OT (Serres, veynes)	UTM 31	
X 720.255	Y 4937.020	Z 865 env.

DESCRIPTION

Ce site a déjà fait l'objet d'un article de l'abbé Glory, puis d'un autre de J.-Y. Bigot. J'y ferai souvent référence. Je vais essayer de compléter leur excellent travail par des photographies, des topographies plus élaborées et mes réflexions.

La première grotte

La spectaculaire escalade au grand porche que j'avais effectuée lors de ma première visite n'est pas difficile, elle ne comporte que deux passages de co-

tation III. Mais, avec la perspective de la route, plusieurs dizaines de mètres en dessous, elle réserve une ambiance très aérienne (fig. 2). Avant de découvrir un passage plus facile sur le côté sud-est du site, je m'étais inquiété pour l'abbé Glory : *Comment un vénérable abbé préhistorien a-t'il accompli cette escalade ? L'a-t'il faite en soutane ?*

Le vaste porche s'ouvre sur la face sud-est d'un bel éperon rocheux de direction S.O-N.E. Il donne accès à une grande galerie (A1) (fig. 3), au

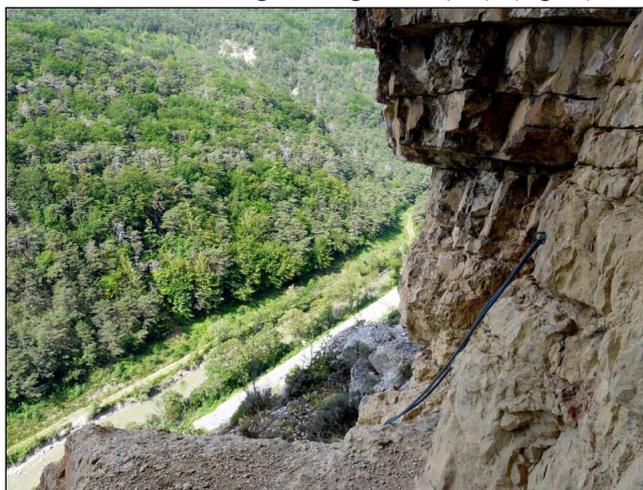


Fig. 2 : L'escalade qui permet d'atteindre le site, en bas, la route et la voie ferrée.

Fig. 3 : Un mur aujourd'hui écroulé devait joindre les deux parois rocheuses, au-delà de l'arbre.



fond de laquelle une étroite débouche sur une autre galerie perpendiculaire (A2). Cette seconde galerie ressort sur une vaste terrasse (fig. 9), limitée elle aussi par un à pic et située sur le côté sud-est de l'éperon rocheux. Cette terrasse en partie boisée, est parcourue par un sentier. En le suivant vers le nord-est, on passe devant plusieurs grottes, dont la plus vaste a une vingtaine de mètres de long. On avait donc ici, un site défensif naturel exceptionnel qui a justifié son occupation et son aménagement par l'homme. Vu sous cet aspect naturel, c'est l'un des plus beaux de la Provence, au même titre qu'Aiglun dans les Alpes-Maritimes.

On est surpris en pénétrant dans le porche, par le grand mur long de 6 m qui est bâti le long de la paroi nord-ouest (fig. 4). Un autre mur devait lui faire face sur l'autre paroi, mais il n'en reste plus que quelques pierres retenues par du mortier, à 2m de



Fig. 4 et 5: Le mur qui subsiste au nord du porche d'entrée. Au sud, les vestiges de mortier dans le renfoncement où s'appuyait le mur qui lui faisait face. Ces deux murs supportaient-ils les poutres d'un second niveau?



Fig. 6 : Tout ce qui reste de la peinture du mur nord : 30 cm sur 30, c'est trop petit pour voir un motif.

hauteur (fig. 5). Quelle pouvait être l'utilité de ces deux murs ? Soutenaient-ils le plancher d'un niveau supérieur ? J.Y. Bigot avait aperçu des trous de boulon au dessus de l'embryon de mur sud-est. Il y a en effet quelques petits trous circulaires de 10 cm de diamètre, trop petits cependant pour encastrer des poutres soutenant un plancher.

Dans l'état actuel, aucun mur ne barre l'entrée du porche. En fait, il devait y avoir autrefois un mur de soutènement qui retenait la terre pour former une terrasse horizontale. Il a dû s'écrouler, car on en retrouve les assises 6 m plus bas (profil, fig. 12). L'abbé Glory avait fait la même observation en 1946. Était-il surmonté d'une muraille avec une porte et des meurtrières ? Il est impossible de le dire au vu de l'état actuel des lieux.

Quant au grand mur de la paroi nord-ouest, il comporte encore du crépi par endroits. L'abbé Glory y avait relevé une fresque très abimée : *haute de 1,50 m on distingue les traces d'une muraille peinte en jaune, sur laquelle les pierres rectangulaires sont peintes en noir ; elle est pourvue d'une porte figurée en rouge et d'une fenêtre circulaire dont l'intérieur est découpé de deux lobes comme en comportent les édifices civils et religieux du XIV^e et du XV^e siècle.* Aujourd'hui, le crépi ne subsiste plus que sur des zones très restreintes. Sur l'une d'elle, trop petite pour être interprétée, nous avons relevé des traces de peinture ocre, rouge et noire (fig. 6).

Au fond de la galerie d'entrée, l'abbé Glory avait fait cette autre découverte : *Au fond se trouvent deux guerriers casqués, armés de lance et de glaive, placés de part et d'autre d'une inscription (latine ?).* Un peu plus loin, l'abbé reprend : *...sur une paroi déclinée sont peints deux guerriers à 1,6 m du sol. La peinture noire monochrome est très corrodée et n'offre plus que des traces discontinues. Avec beaucoup de soins, en réunissant les points dispersés de la peinture, nous avons pu retrouver la silhouette des personnages que nous avons minutieusement décalquée (fig. 7).*

La roche où devait se trouver ces guerriers est maintenant recouverte d'écoulements verts (oxyde ferreux ?) et les guerriers sont aujourd'hui invisibles. Nous donnons la reproduction du dessin de l'abbé. Pour Jean-Yves Bigot : *Guerriers bien mal en point, si l'on en juge par le nombre de cannes ou de béquilles*

les représentées sur la fresque. En fait de guerriers, il s'agirait plutôt de lépreux, sans mains ni pieds, dont l'un est représenté avec un masque facial... Les moignons des mains et des pieds auraient conduit le dessinateur à représenter les bâtons comme solidaires des bras.

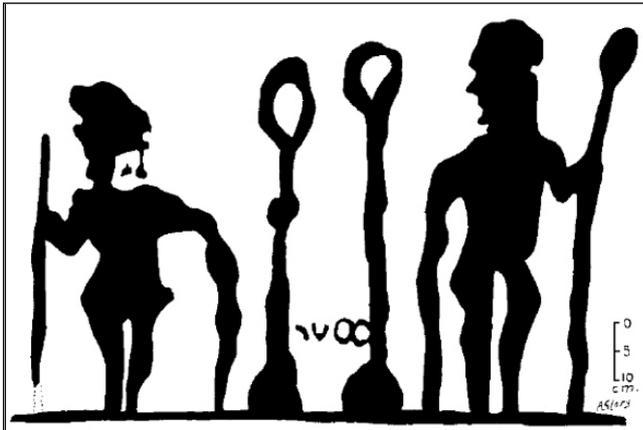


Fig. 7 : La reproduction de l'interprétation faite par l'abbé Glory, de la peinture aujourd'hui totalement disparue.

Le point de vue de Jean-Yves Bigot est très intéressant et pose de bonnes questions. Mais, il ne faut pas oublier que l'abbé Glory n'avait fait que relier *des points dispersés de la peinture* et que son dessin manque certainement de précision. Autre réflexion, on voit mal des lépreux sans pieds et sans mains faire l'escalade nécessaire pour atteindre la grotte. S'ils avaient été expulsés vers une grotte, celle-ci aurait été facile d'accès. Il faut rappeler que les lépreux étaient isolés des personnes non contaminées. Ils vivaient dans des maladreries, ou dans des hameaux situés à l'écart des villages, appelés *les Capots* dans le Sud-Ouest. Ladoucette cite une maladrerie à Aspres (XIII^e siècle) et une autre à la Faurie. Jean-Yves Bigot reconnaît cependant que l'utilisation de la grotte comme léproserie a été improbable. Il propose alors la fresque des « guerriers-lépreux » comme la commémoration des grandes épidémies de lèpre ayant sévi entre les XII^e et XIV^e siècles.

Les autres grottes

Comme nous l'avons vu, plusieurs autres grottes s'ouvrent sur la terrasse sud-est. Certaines sont constituées d'un conduit trop étroit pour être habitables. Trois de ces cavités sont suffisamment vastes pour avoir servi de refuge, comme nos prédécesseurs, nous les appellerons A2, A3 et A6. Différemment de la grotte A1 qui du avoir une fonction culturelle, il faut noter que le plafond de ces trois grottes, a été abondamment noirci par la fumée générée par leurs occupants. Elles ont donc été habitées à une époque relativement récente.

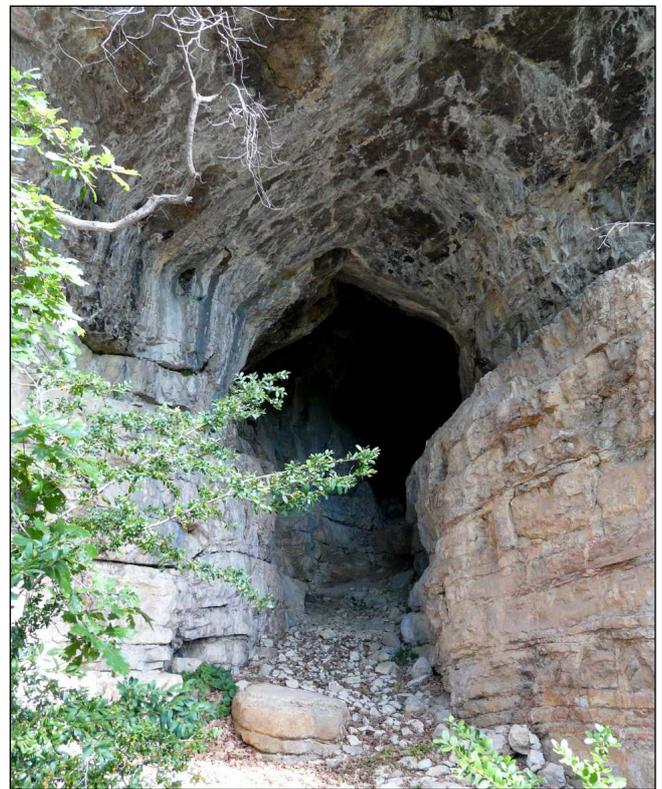
Grotte A3

Longue d'une vingtaine de mètres, sa largeur varie entre 2 et 5 m. Haute de 6 m au début (fig. 10), son sol rejoint le plafond à son extrémité. Outre son plafond noirci, deux gros trous de boulin sont visibles à l'entrée sur la paroi de droite, ce qui montre que sur quelques mètres de long, il y avait deux niveaux d'habitation.

Fig. 8 : L'une des opes visibles sur le côté N.E. de la grotte A3. Plus loin à gauche, les poutres s'appuyaient sur le banc rocheux visible sur la photo



Fig. 9 et 10 : Le débouché de la grotte A2 sur la terrasse (en haut) et l'entrée de la grotte A3 (en bas). Au plafond des deux cavités, d'abondantes traces noires témoignent de la fumée générée par l'occupation humaine.



SITE DEFENSIF DE PONT LA DAME

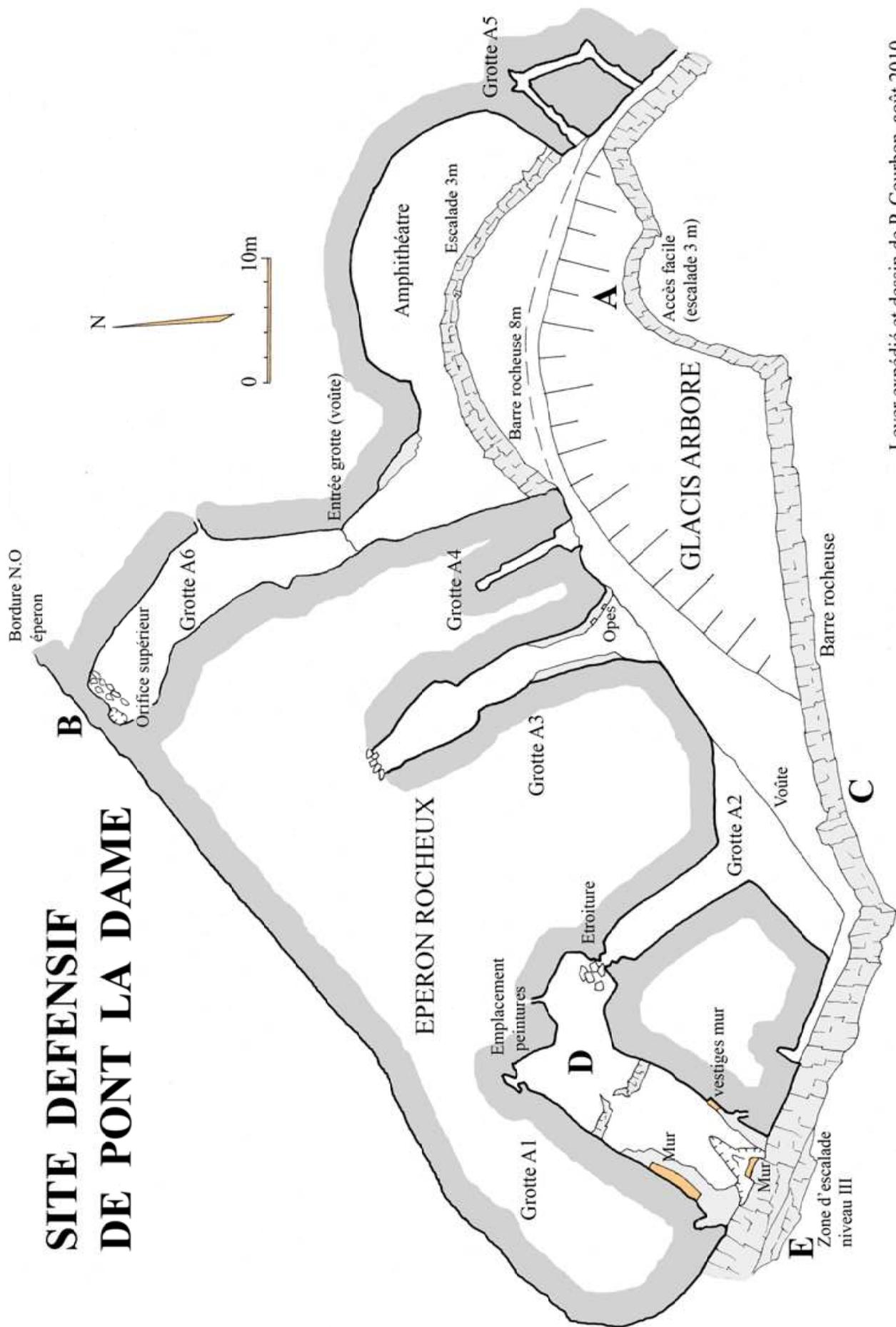
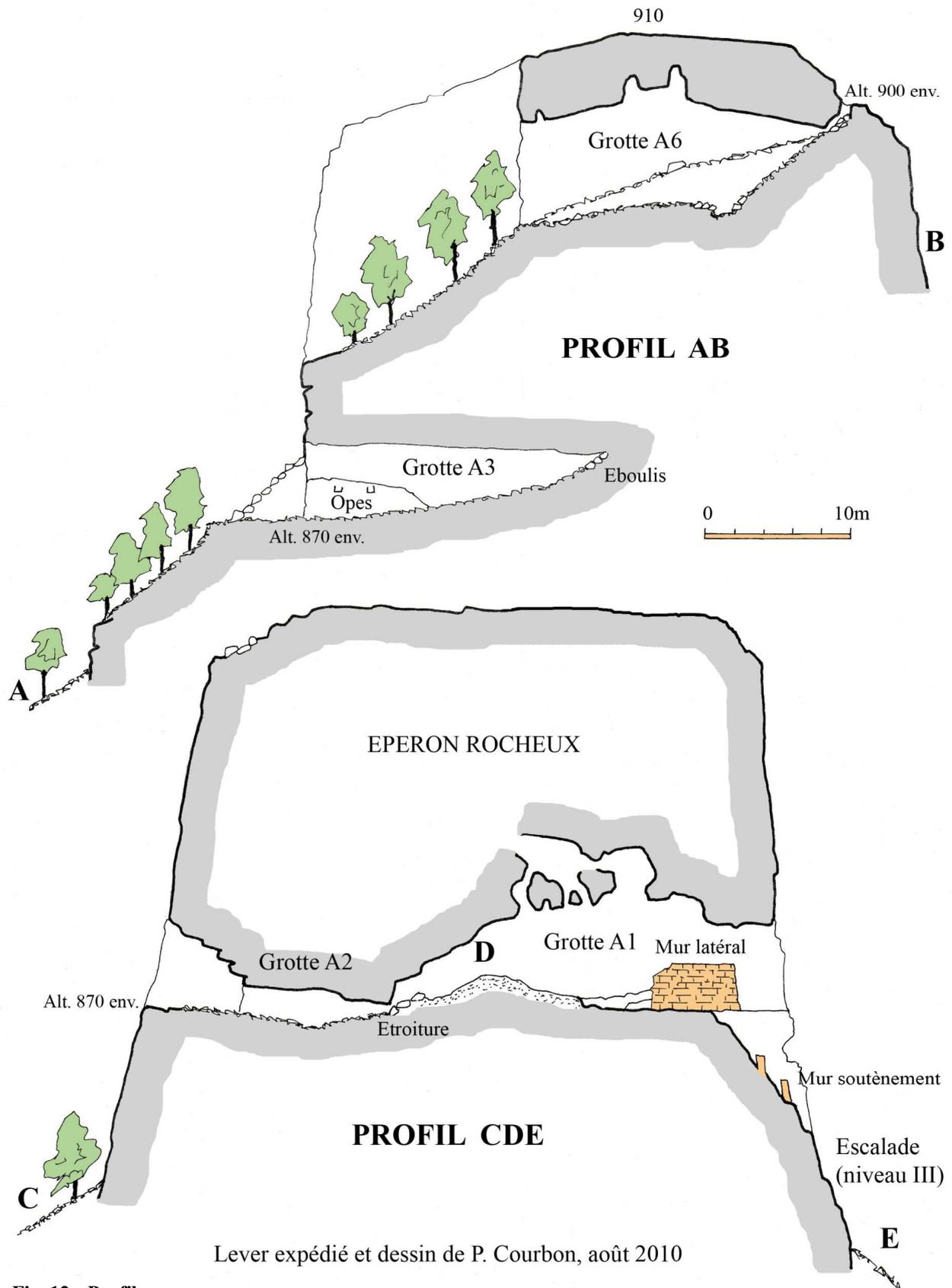


Fig. 11 : Plan général

SITE DEFENSIF DE PONT LA DAME



Lever expédié et dessin de P. Courbon, août 2010

Fig. 12 : Profils

Grotte A6

Cette grotte est à part, car on ne la voit pas de la terrasse. Située dans une sorte d'amphithéâtre rocheux, au nord-est du site, elle s'ouvre près d'une vingtaine de mètres d'altitude au-dessus des autres. Il faut gravir une pente raide, et escalader une barre rocheuse haute de 3 à 8 m pour y parvenir. Elle a aussi une longueur d'une vingtaine de mètres et sa largeur va de 3 à 6 m. Son plafond, haut de 7,5 m à l'entrée (fig. 13) est rejoint par le sol en pente au point le plus éloigné. Là, entre les blocs éboulés et les pierres détachées par la gélifraction, on peut voir le jour : un orifice débouche sur le rebord nord-ouest de l'éperon rocheux (fig. 12). Une désobstruction facile serait nécessaire pour permettre le passage. Le plafond tâché de noir par la fumée à de nombreux endroits, montre son usage en tant qu'habitation.

Christophe Gauchon voit dans ce petit orifice supérieur une échappatoire constituant l'un des critères du choix du site défensif. Je ne pense pas qu'il faille tomber dans le mythe de la sortie secrète qui affecte tant de châteaux médiévaux. Dans cette zone fortement karstifiée, il n'était pas étonnant de trouver une petite sortie supérieure. Pour moi, elle est anodine et même si elle a été utilisée, sa fonction échappatoire n'a pas influencé le choix du site. On pourra toujours citer des grottes fortifiées possédant une échappatoire, mais elles sont peu nombreuses.

Philippe Bertochio m'a suggéré : *Et si c'était une entrée, un accès supérieur aux grottes comme à la baume voisine de la Tyrolienne, mais pas une échappatoire ?* L'examen de la carte IGN et des photographies aériennes a été très instructif. Il montre qu'à moins de 1 km au N.E. de là et à une dénivellation positive de moins de 100 m, au fond de la Combe Sereine, se trouvent une prairie et de très nombreuses maisons en ruines, mentionnées *St Michel Rnes*. Voilà qui apporte un jour nouveau sur le site de Pont la Dame, nous en discuterons plus loin.



Fig. 13 : Entrée de la grotte supérieure A6.

HISTOIRE

Christophe Gauchon se rapporte à J. E. Guettard qui écrivait en 1779 : *Les gens du pays font beaucoup de contes sur cette baume*. Mais, ces contes invraisemblables n'apportent rien sur son histoire. Les Baumes Noires avaient encore été citées par Jean Charles François de Ladoucette, préfet des Hautes-Alpes de 1802 à 1809. Ce personnage remarquable a laissé une étude très complète de son département. Il fonda le Musée de Gap, la Société d'Études des Hautes-Alpes et avança 25.000 francs (or) sur sa fortune personnelle pour accélérer les travaux de la route du Mont Genève. Beaucoup d'hommes politiques devraient s'en inspirer ! Quarante ans plus tard Joseph Roman cite encore les cavités.

Cependant ces ouvrages ne font que citer les Baumes Noires, sans en faire d'étude. Faute d'archives et d'écrits, il est difficile de retracer l'histoire exacte de ces grottes. Le caractère de nid d'aigle du site a-t-il découragé tous les agresseurs potentiels qui l'ont contourné, aucun événement remarquable n'ayant ainsi pu être repris par l'histoire locale? Comme dans de nombreux autres sites de la Provence, nous en sommes réduits aux suppositions. Des traces de fouilles montrent que les archéologues se sont intéressés à l'occupation préhistorique des lieux. Mais, aucun témoin d'une étude médiévaliste. Ici, différemment d'autres sites défensifs, manquent les meurtrières qui nous auraient permis de fixer une fourchette de son occupation. A-t-il servi de refuge aux habitants d'Aspres lors des périodes de troubles du Moyen Age ou des guerres de religion ? Vu son éloignement du village, cela semble difficile. Comme nous l'avons vu précédemment, il faudrait plutôt rechercher un lien avec le hameau tout proche et abandonné de Saint-Michel. Ce hameau de Saint-Michel est mentionné sur la carte de Cassini (1756-1789). Sur le cadastre napoléonien de 1827, 18 bâtiments y sont représentés. A l'époque, Saint-Michel faisait partie de la commune d'Agnielles qui après le départ de ses derniers habitants fut en partie rattaché à Aspres en 1934. Quelle était l'importance de Saint-Michel au Moyen Age ? Les baumes n'étaient-elles pas un refuge pour les habitants de Saint-Michel en période de trouble et surtout un formidable observatoire sur les mouvements dans la vallée du Buëch par où pouvait venir le danger ?

Une dernière question peut se poser : l'occupation défensive a-t-elle été accompagnée ou suivie de la fonction culturelle que semble donner l'abbé Glory à la grotte A1?

BIBLIOGRAPHIE

- J. C. F. LADOUCKETTE, 1848, Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes, Ed. Gide et Cie, Paris, rééd. Jeanne Laffitte.
- Joseph ROMAN, 1884, Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes comprenant les noms de lieu anciens et modernes, Imp. Nationale, 200 p.
- Joseph ROMAN, 1888, Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes, Imp. Nationale, 232 p.
- Abbé GLORY, 1950, Grotte de Pont-la-Dame
- Gil ARTHAUD, 1972, Grottes de Pont-la-Dame n° 1 à 4 et tunnel du Pont-la-Dame, Fichier spéléologique du Comité Départemental de Spéléologie des Hautes-Alpes (inédit)
- Christophe GAUCHON, 1997, Des cavernes et des hommes, Karstologia mémoires n°7, pp. 34-35 (plan)
- Jean-Yves BIGOT, 1999, Les Baumes Noires de la vallée du Buëch, Voconcie N° 20, pp. 27 à 30